

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche  
Service Environnement et Aménagement du Territoire  
16466

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD****OBJET : Actions en faveur de la biodiversité.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux domaines départementaux et aux espaces naturels, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le bassin méditerranéen est l'un des 35 « points chauds » de la biodiversité mondiale compte tenu de sa richesse et de sa diversité. À ce titre, le département des Bouches-du-Rhône, avec sa variété biogéographique et ses nombreux sites emblématiques (Camargue, Alpilles, Sainte-Victoire, Sainte-Baume, Calanques...etc.), partage une responsabilité de fait face aux générations futures. Les principaux enjeux relatifs à la biodiversité du territoire correspondent à :

- la conservation de la biodiversité patrimoniale particulièrement bien représentée en région et dans le département,
- la préservation de la biodiversité ordinaire par une meilleure intégration des mécanismes de conservation de la biodiversité dans les politiques sectorielles, notamment agricoles, d'urbanisme et d'infrastructures de communication,
- la construction d'un réseau fonctionnel d'aires protégées représentatif de la biodiversité régionale (terrestre et marine), notamment au travers de la vitrine des Espaces Naturels Sensibles,
- au maintien de l'attractivité du territoire.

C'est dans ce contexte, et pour répondre à ces objectifs qu'a été inscrite au Budget Primitif 2018 de notre collectivité une ligne budgétaire destinée à soutenir les projets en faveur de l'étude, la connaissance et le maintien de la biodiversité dans les Bouches-du-Rhône portés uniquement par des structures publiques ou parapubliques.

Ainsi, pour 2018, quatre projets d'études ont été identifiés auprès des partenaires réguliers du Département : le Parc naturel régional des Alpilles, le Parc naturel régional de Camargue, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume et Aix-Marseille Université.

**Action 1**

« Valorisation du maillage de haies : sensibiliser, maintenir, planter et accompagner l'évolution des haies sur le territoire » (*Parc naturel régional des Alpilles*).

Élément fort de l'identité paysagère des Alpilles, les haies et leur maillage présentent des intérêts multiples, en tant qu'habitats, supports de corridors écologiques, enjeux agro-environnemental et

agricole, lutte contre les risques naturels, ... Ce projet a pour objet de traiter la question du maillage des haies de manière globale, et transversale, en prenant en compte toute la vie (plantation, entretien, abattage, replantation...) et tous les types de haies et de proposer un ensemble d'actions dédiées à la conservation de ces éléments remarquables du territoire des Alpilles.

Le montant de la subvention sollicitée par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles s'élève à 15 000 euros.

## Action 2

« Suivi de la ressource en tellines » (*Parc naturel régional de Camargue*)

En Camargue, la telline est un coquillage très prisé pour la gastronomie locale. C'est aussi une espèce représentative de la biodiversité marine des bancs de sable. Bien que le nombre de pêcheurs professionnels soit en diminution depuis 2004, le gisement de tellines subit une forte pression de la pêche à pied (pêcheurs professionnels, amateurs, braconniers...). En 2007, une étude a montré que la taille moyenne des tellines diminuait et préconisait un suivi régulier de la ressource. L'objet de cette action est donc de mener une nouvelle étude sur la dynamique des populations de tellines et la mise en œuvre d'un suivi pérenne auprès de pêcheurs volontaires.

Le montant de la subvention sollicitée par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'élève à 7 600 euros.

## Action 3

« Etude des continuités écologiques entre le Parc national des Calanques, le Grand site Sainte-Victoire et le Parc naturel régional de la Sainte-Baume » (*Parc naturel régional de la Sainte-Baume*)

Différents documents d'aménagement du territoire identifient une continuité écologique d'importance régionale entre trois massifs faisant l'objet de gestion conservatoire du patrimoine naturel de nature différente (Parc national, Parc naturel régional et Grand site) mais d'objectifs communs. L'objectif du projet est de préciser les enjeux de la continuité écologique entre ces trois grands massifs naturels protégés des Bouches-du-Rhône et de permettre une bonne coordination de gestion des patrimoines naturels entre ces trois entités. L'étude visera à identifier le patrimoine partagé et la communauté d'enjeux de conservation de ces trois massifs, cartographier les sites favorables à ce patrimoine en commun et cartographier la continuité écologique et les pressions entre ces trois massifs.

Le montant de la subvention sollicitée par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume s'élève à 20 000 euros.

## Action 4

« Observatoire des saisons de Provence » (*Aix-Marseille Université*)

Les principaux objectifs de l'Observatoire des saisons de Provence, lancé en 2015, sont de :

- sensibiliser les collégiens du département des Bouches-du-Rhône à l'impact du changement climatique sur l'environnement,

- créer un réseau d'élèves observateurs encadré par leurs enseignants et faire communiquer leurs travaux d'observation entre les collègues participants, mais aussi avec l'Observatoire des saisons national,
- doter le Département d'un outil de suivi des effets du changement climatique sur l'environnement local, qui pourra dans un second temps être étendu à tout citoyen de Provence, et qui fournira des données valorisables par les scientifiques impliqués localement comme nationalement.

L'ensemble des partenaires (CNRS, Observatoire des saisons national, Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine, Inspection d'académie, association Tela Botanica et le Laboratoire de recherche Population Environnement Développement) souhaite poursuivre et développer cette collaboration fructueuse et élaborer plusieurs nouveaux projets :

- Animation d'un forum à destination des enseignant(e)s,
- Installation de modules météo dans les établissements scolaires du réseau (thermomètre, pluviomètres),
- Réalisation d'animations à destination des élèves,
- Rédaction d'une synthèse scientifique sur les observations phénologiques en Provence,
- Restitution des résultats sous forme d'une (de plusieurs) conférence(s) grand public.

Le montant de la subvention sollicitée par Aix-Marseille Université s'élève à 35 000 euros.

Le montant total des subventions sollicitées pour ces quatre actions s'élève à 77 600 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL